



Assemblée générale

Distr. générale
22 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 145 b) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	1–12	4
II. Ressources nécessaires	13–14	10
III. Incident survenu à Cana	15–16	12
IV. Analyse des variations	17–27	13
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	28	16
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes.		17
Annexe		
Organigramme		19
Carte		20



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 94 741 200 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 2 000 militaires, 124 fonctionnaires internationaux et 348 membres du personnel recruté dans le pays.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats qui présentent une analyse par composante (composante Opérations et composante Appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03)	Montant alloué (2003/04)	Dépenses prévues (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	51 098,7	40 521,4	40 637,0	115,6	0,3
Personnel civil	34 835,0	28 106,8	33 999,5	5 892,7	21,0
Dépenses opérationnelles	21 663,0	21 371,8	20 104,7	(1 267,1)	(5,9)
Montant brut	107 596,8	90 000,0	94 741,2	4 741,2	5,3
Recettes provenant des contributions du personnel	4 520,2	3 799,1	5 014,4	1 215,3	32,0
Montant net	103 076,6	86 200,9	89 726,8	3 525,8	4,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	107 596,8	90 000,0	94 741,2	4 741,2	5,3

Ressources humaines

	<i>Contingents^a</i>	<i>Personnel international</i>	<i>Personnel recruté dans le pays^b</i>	Total
Direction exécutive et administration				
Effectif autorisé 2003/04	—	6	5	11
Effectif proposé 2004/05	—	6	5	11
Composantes				
Opérations				
Effectif autorisé 2003/04	2 000	—	—	2 000
Effectif proposé 2004/05	2 000	—	—	2 000
Appui				
Effectif autorisé 2003/04	—	118	300	418
Effectif proposé 2004/05	—	118	343	461
Total				
Effectif autorisé 2003/04	2 000	124	305	2 429
Effectif proposé 2004/05	2 000	124	348	2 472
Variation nette	—	—	43	43

^a Effectif autorisé proposé le plus élevé.

^b Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés dans le pays.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978). La plus récente prorogation du mandat a été autorisée par la résolution 1496 (2003) du Conseil en date du 31 juillet 2003.
2. La FINUL a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante : composante Opérations et composante Appui, chacune reflétant plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des éléments qui y sont inclus.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. La variation des effectifs par rapport au budget de 2003/04, y compris les reclassements de postes, est analysée au niveau de chaque composante.
5. Le quartier général de la FINUL, qui abrite les bureaux du commandant de la Force et du chef de l'administration, est situé à Naqoura, à 5 kilomètres environ de la Ligne bleue et à 90 kilomètres de Beyrouth. Le bureau de la liaison, de l'administration et des achats (Maison de la FINUL) se trouvent à Beyrouth. Tous les déplacements du personnel et les transports de marchandises et de services entre ces deux sites sont effectués par la Force.